Image not found or type unknown

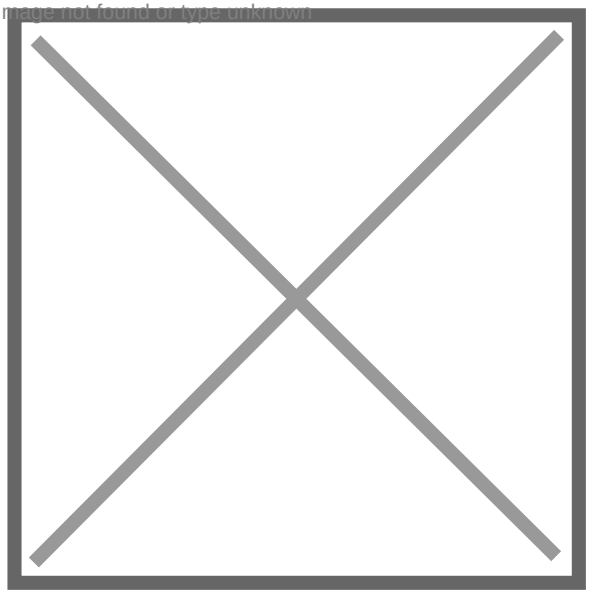

Probleme au sein de mon entreprise en contrat pro

Par **icon02**, le **04/11/2008** à **18:27**

Bonjour a tous.
Voila je me permets de vous sollicitez pour des questions de droit du travail. En effet étant actuellement en contrat de professionnalisation dans une petite structure afin d'obtenir un bts MUC, je me pose certaines questions :
• Tout d'abord au niveau de la rémunération : je ne suis pas payez a la fin du moi de la totalité mais je suis payez par un première acompte le 5 du moi d'après par chèque puis un seconde chèque au environ du 20 du moi lorsque mon patron se décide à donner les fiches de payes. Est-ce normal ?
• Ensuite au niveau de mon contrat : j'ai était engager en tant que commerciale ce qui avez un rapport avec ma formation. Or mon travail n'à rien d'un poste de commerciale. Je dirai que je suis la pour faire de la paperasse administrative ou larbin de mon cher patron. Ce qui ne me sert à rien pour ma formation. Est-ce normal ?
• De plus je reçois régulièrement des préjudices moraux régulièrement avec témoin à l'appuie et je ne suis pas le seul dans ce cas dans l'entreprise. Ce sont des phrase du type : « tu finiras comme ton père au chômage si tu ne fais pas ce que je te dis. » ou encore des petite insultes du genre « t'es abrutis », « t'es con », « jeune trou du cul » et j'en passe. Nous avons déjà faïe en venir aux mains plus d'une foi et sa ne peut plus continuez.
• Dernier point, mon cher patron est un homme qui aime profitez des petites jeunes sans grandes expériences professionnel pour imposer sa dictature pensant que nous ne dirons rien. Enfin c'est mon point de vue et je pense qu'il est prouvez du fait que nous somme 2 contrat pro et 2 apprentissage. Il est déclarée a chacun de nos contrat être le tuteur mais n'est-t-il pas limitée a ce niveau ?
Voila je pense avoir tous dit, et j'arrive a saturation physique et morale au sein de cette entreprise mais étant tenue par mon BTS je ne peut rien faire. J'aimerais savoir si pour tous ces point vu ci-dessus une poursuite en justice peut m'apporter quelque chose et peut le faire

cesser ces abus.
J’attend vos réponses avec impatience et surtout faite attention quand vous êtes jeunes les patrons n’ont pas de scrupule !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés